

Investing in Nature

Un partenariat canadien pour les plantes



Conservation de la diversité des plantes :
le défi de 2010 pour les jardins
botaniques canadiens

Investing in Nature

Un partenariat canadien pour les plantes



HSBC 
Votre banque, partout dans le monde



Canadian Botanical
Conservation Network
le réseau canadien pour
la conservation de la flore



LES JARDINS
BOTANIQUE
ROYAUX
www.rbg.ca



UN MUSÉUM NATURE MONTRÉAL

En collaboration avec :



Environment
Canada

Environnement
Canada

Document compilé et rédigé par
David A. Galbraith et Laurel McIvor

Février 2006

Données de publication

Citation recommandée : Galbraith, D. A. et McIvor, L. (dir.) (2006). *Conservation de la diversité des plantes : le défi de 2010 pour les jardins botaniques canadiens*, Londres, Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes et Botanic Gardens Conservation International.

Document publié par :

Botanic Gardens Conservation International
Descanso House
199 Kew Road
Richmond (Surrey) TW9 3BW
Royaume-Uni
Tél. : +44 (0)20 8332 5951
Télec. : +44 (0)20 8832 5956
URL : <http://www.bgci>

ISBN 1-905164-06-8 (version anglaise)
ISBN 1-905164-07-6 (version française)

© 2006 Botanic Gardens Conservation International.

Le rapport complet peut être consulté en ligne à www.bgci.org. On peut en reproduire le contenu avec la permission écrite de BGCI.

Also available in English.

Table des matières

Sommaire	2
Collaborateurs, crédits	
Introduction	3
Qu'est-ce qu'un jardin botanique?	
Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques (2000)	
En quoi consiste le défi de 2010?	4/5
Plan d'action pour la biodiversité pour les jardins botaniques et arboretums du Canada (2001)	
Jardins botaniques et espaces naturels	
Thèmes et recommandations du Plan d'action pour 2010	6
Initiatives sur les plantes rares et menacées aux Jardins de Métis / Jardins Reford à Grand-Métis (Québec)	
Thème 1 : Conserver la diversité végétale canadienne	7
Réalisations et succès	
Recommandations pour 2006-2010	8
Conservation des espèces menacées à Terre-Neuve	
Thème 2 : Enrichir les connaissances en biodiversité	9
Réalisations et succès	
Musée royal de l'Ontario, département de l'histoire naturelle, de la botanique et de la mycologie	
Recommandations pour 2006-2010	10
Activité éducative – « Shoots with Roots »	
Adoptons Une Plante – Un Programme Albertain	
Thème 3 : Soutenir les bases de la recherche	11
Réalisations et succès, Recommandations pour 2006-2010	
Des espèces sauvages conservées à la Banque nationale de semences du Canada	
Recherche en ethnobotanique et traitement du diabète	
Thème 4 : Encourager les meilleures politiques et pratiques	12
Réalisations et succès	
La conservation des plantes et l'arboretum Sherwood Fox	
Recommandations pour 2006-2010	13
Un contact privilégié avec les espèces menacées : le « parcours de la biodiversité » du Jardin botanique de Montréal	
Thème 5 : Cultiver les partenariats, les ressources et la capacité	14
Réalisations et succès	
Conservation <i>ex situ</i> au Jardin botanique de Montréal	
Recommandations pour 2006-2010	15
Des arbres pour Toronto	
Prochaines étapes	16
Conservation <i>ex situ</i> des plantes cultivées en Amérique	
Sac à dos du naturaliste : plaisir et apprentissage	



Jardin du Gouverneur, Musée du Château Ramezay



Enregistrant des dates de floraison pour l'Opération floraison, Jardins botaniques de Harriet Irving



Panneau d'interprétation ethnobotanique, Jardin botanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve

Sommaire

Le document *Conservation de la diversité des plantes : le défi de 2010 pour les jardins botaniques canadiens* décrit les progrès réalisés par les jardins botaniques en matière de conservation des plantes et d'éducation, en lien avec le développement durable. Il remet également en contexte *l'Agenda international pour la conservation des jardins botaniques* et la *Stratégie mondiale pour la conservation des plantes*. Enfin, il indique comment les jardins botaniques canadiens peuvent contribuer à la réalisation des 19 objectifs de la Stratégie nord-Américaine des jardins botaniques pour la conservation des plantes (*North American Botanic Garden Strategy for Plant Conservation*).

Cette mise à jour du Plan d'action de la biodiversité pour les jardins botaniques et les arboretums du Canada (*Biodiversity Action Plan for Botanical Gardens and Arboreta in Canada* – 2001) permet de dresser, pour les cinq prochaines années, un cadre de planification des projets de conservation et d'éducation au sein des jardins botaniques canadiens.

Ce document fait aussi état des progrès et des succès dans la réalisation des recommandations et des objectifs des deux plans d'action précédents : Partenariats pour les plantes (1997) et Plan d'action de la biodiversité (2001). De nouvelles recommandations sont formulées afin de permettre aux jardins botaniques de contribuer immédiatement à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité végétale. Les résultats escomptés sont présentés en détail sous forme de cibles mesurables, lesquelles sont regroupées selon cinq grands thèmes :

Thème 1 :

Conservation et promotion de l'utilisation durable de la diversité de la flore naturelle

Thème 2 :

Enrichissement de l'éducation en matière de biodiversité

Thème 3 :

Soutien des bases de la recherche

Thème 4 :

Promotion de meilleures politiques et pratiques

Thème 5 :

Promotion des partenariats, des ressources et des capacités

Remerciements

Le présent plan d'action est issu d'un volet du projet Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes réalisé en collaboration avec le Botanic Gardens Conservation International, le Jardin botanique de Montréal, les Jardins botaniques royaux et le Réseau canadien pour la conservation de la flore grâce à un financement de HSBC Holdings plc.

Plusieurs personnes ont été impliquées dans l'élaboration des divers documents stratégiques mentionnés dans la mise à jour de ce plan d'action, plus particulièrement depuis 2003. Précisons que la Stratégie Nord-américaine des jardins botaniques pour la conservation des plantes est le fruit du travail de nombreux représentants de l'American Public Gardens Association (APGA, auparavant American Association of Botanical Gardens and Arboreta), du Botanic Gardens Conservation International, du Réseau canadien pour la conservation de la flore, du US Center for Plant Conservation, de jardins botaniques partout en Amérique, d'ONG participantes et d'autres organismes. La liste des collaborateurs est trop longue pour que nous puissions la présenter en entier ici. Il va de soi, que la contribution des Canadiens à cet important mouvement international serait impossible sans l'appui et l'intérêt de nos collègues de l'étranger¹.

Le Bureau de la Convention sur la biodiversité d'Environnement Canada a accepté de faire traduire le présent document en français.

Collaborateurs

Dr John Ambrose, Guelph (Ontario)

Dr René J. Belland, Université de l'Alberta, jardin botanique Devonian, Edmonton (Alberta)

Dr Jane M. Bowles, Arboretum Sherwood Fox, London (Ontario)

Jonina Ewart, Musée Living Prairie, Winnipeg (Manitoba)

Dr David A. Galbraith, Directeur général, Réseau canadien pour la conservation de la flore

Dr Erich Haber, National Botanical Services, Ottawa (Ontario)

Michel Labrecque, Conservateur et directeur de la recherche, Jardin botanique de Montréal, Montréal (Québec)

Brigitte Laliberté, scientifique, Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, Institut international des ressources phylogénétiques

Laurel Mclvor, Coordinatrice d'éducation des jardins botaniques du Canada, Botanic Gardens Conservation International-Canada

Deborah A. Metsger, Curatrice adjointe, section de la botanique, Centre pour la biodiversité et la biologie de la conservation, Musée royal de l'Ontario, Toronto (Ontario)

Lori Nichols, Musée Living Prairie, Winnipeg (Manitoba)

Alexander Reford, Les Jardins de Métis / Jardins Reford, Grand-Métis (Québec)

Dr Richard St-Pierre, Ressources phylogénétiques du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Crédits

À moins d'indication contraire, toutes les photos présentées dans cette publication sont de Laurel Mclvor.

Photo - Couverture : Droséra filiforme (*Drosera filiformis*) par Dr. R. Evans, Jardins botaniques de Harriet Irving

Graphisme : Irene Feddema

Vérification de la traduction : Josée Nadia Drouin, Normand Fleury, Michel Labrecque

¹ Voir les détails dans Galbraith, D. A., et K. Kennedy. 2006. « The development of a strategic plan for a regional network of botanic gardens for Conservation: the North American Experience », *BGjournal*, vol. 3, p. 9–10.

Introduction

Les jardins botaniques, à travers le monde, sont de plus en plus appelés à participer à la promotion de la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique. Ils protègent et mettent en valeur la diversité végétale pour le plus grand bénéfice de leurs visiteurs et de la planète. Au cours des quatre dernières années, par exemple, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique a expressément reconnu le rôle que jouent ces jardins dans l'atteinte des défis fixés, pour 2010, par la *Stratégie mondiale pour la conservation des plantes* (SMCP).



Sentier de la tourbière, Jardin botanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve

Près de 25 jardins botaniques canadiens ont collaboré à une multitude de projets de conservation et d'éducation en matière de diversité végétale. En 1995, le Réseau canadien pour la conservation de la flore (RCCF) a été mis sur pied grâce à l'initiative des Jardins botaniques royaux (JBR), d'Environnement Canada et de l'Université McMaster afin de réaliser des projets et de diffuser de l'information visant la protection des espèces menacées et la promotion du rôle des jardins botaniques dans le domaine de la conservation. En 1996, le RCCF a tenu une réunion de trois jours dont les résultats et les recommandations ont été présentés en 1997 dans *Partnerships for Plants: Conservation, Biodiversity and Botanical Gardens in Canada*. En 2001, le RCCF et les JBR ont produit, grâce à l'appui d'Environnement Canada, le *Plan d'action de la biodiversité pour les jardins botaniques et les arboretums du Canada*².

Une mise à jour de ce plan d'action s'imposait puisque d'importantes initiatives ont été lancées depuis 2001. Mentionnons, entre autres, l'*Agenda international pour la conservation des jardins botaniques*, la *Loi sur les espèces en péril* du Canada, la SMCP et son adoption en 2002 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). En 2005, quatre grandes associations de jardins botaniques ont établi 19 objectifs de conservation dans le cadre de la *Stratégie nord-américaine des jardins botaniques pour la conservation des plantes*.

QU'EST-CE QU'UN JARDIN BOTANIQUE?

En plus de les exposer au grand public, différents types d'organismes conservent, cataloguent et mettent à la disposition des chercheurs des collections de plantes vivantes. Bien qu'il n'y ait pas de définition typique d'un jardin botanique, qui en inclurait toutes les caractéristiques, une définition apparaît dans plusieurs publications, notamment, dans l'*Agenda international pour la conservation des jardins botaniques*³.

« Les jardins botaniques sont des institutions possédant des collections documentées de plantes cultivées à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition et d'éducation.⁴ »

Cette définition peut s'appliquer à d'autres types d'organisations que les jardins botaniques. Par exemple, les jardins zoologiques ou les arboretums pourraient aussi être inclus dans cet énoncé.

² Galbraith, D. A. (dir.) (2001). *Biodiversity Action Plan for Botanical Gardens and Arboreta in Canada*, Hamilton (Ontario), Canada, les Jardins botaniques royaux.

³ Wyse Jackson, P. S., et L. A. Sutherland (2000). *Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques*, Royaume-Uni, Botanic Gardens Conservation International.

⁴ Wyse Jackson, P. S. (1999). « Experimentation on a large scale: an analysis of the holdings and resources of botanic gardens ». *BGCNews*, vol. 3, n° 3, Royaume-Uni, Botanic Gardens Conservation International.

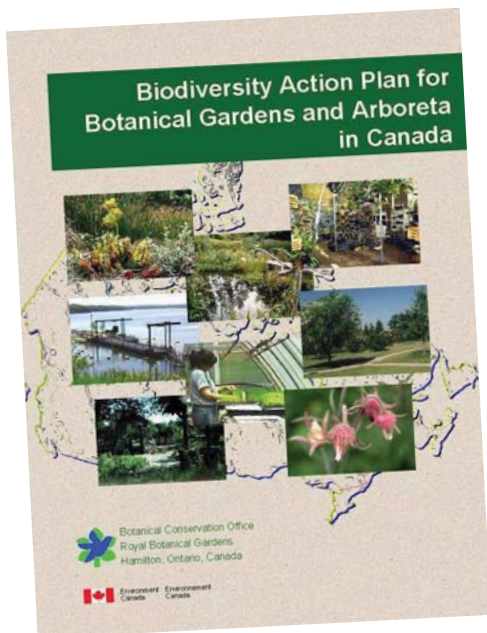
AGENDA INTERNATIONAL POUR LA CONSERVATION DANS LES JARDINS BOTANQUES (2000)

En l'an 2000, le Botanic Gardens Conservation International a rendu public son *Agenda international pour la conservation des jardins botaniques*. En tant que successeur à la Stratégie pour la conservation des jardins botaniques (1989), l'Agenda international donne une vue d'ensemble des apports très divers de ces jardins dans tous les aspects de la conservation, depuis la protection *ex situ* des espèces en péril jusqu'aux programmes d'éducation destinés à la sauvegarde des espaces naturels et à l'utilisation durable.



Actée à gros pédicelles, *Actaea pachypoda*

Plus de 400 jardins botaniques et réseaux de jardins ont officiellement adopté les principes de l'Agenda international depuis son lancement. Cette adhésion permet à chaque organisme d'exprimer son engagement à l'égard des articles énoncés dans le document. Elle démontre également le vif intérêt que porte collectivement le milieu des jardins botaniques à la question. Au moment de mettre sous presse, plus de 25 organismes canadiens avaient entériné l'Agenda international.



PLAN D'ACTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR LES JARDINS BOTANQUES ET ARBORETUMS DU CANADA (2001)

Le Plan d'action de la biodiversité pour les jardins botaniques et arboretums du Canada (2001) est articulé autour de cinq grands thèmes. Il présente plus de 40 recommandations et objectifs grâce auxquels les jardins botaniques peuvent apporter leur contribution à la conservation de la diversité végétale et à l'amélioration de l'éducation en matière de biodiversité.

Des progrès considérables avaient été réalisés, à la fin de l'année 2005, parmi près de la moitié de ces recommandations grâce aux efforts des jardins botaniques, des agences et des organismes impliqués, de façon générale, dans la conservation végétale et à ceux des réseaux, des associations et des projets associés. Cette importante contribution est, sans aucun doute, attribuable, au projet « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes » du Botanic Gardens Conservation International et de son partenaire financier HSBC Holdings plc, de ses partenaires de mise en œuvre que sont le RCCF, le Jardin botanique de Montréal, les Jardins botaniques royaux et le Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien.

En quoi consiste le défi de 2010?

Dans un monde en pleine croissance économique et démographique, les inégalités perdurent entre riches et pauvres et des pressions de plus en plus intenses s'exercent sur les espaces naturels et sur la diversité biologique. La lutte à la pauvreté est, depuis longtemps, une importante préoccupation. Mais jusqu'à maintenant, on ne s'était guère arrêté aux liens entre les ressources naturelles du monde vivant et les progrès en matière de durabilité économique. La situation change. En 2005, un important rapport intitulé « World Resources 2005 – The Wealth of the Poor »⁵ a établi que la biodiversité est la principale ressource pour la majorité des habitants des pays en développement. Ainsi les populations de ces pays comptent sur les ressources issues des milieux naturels pour y trouver les sources d'alimentation de tous les jours, les combustibles et les matières premières destinées au commerce. La biodiversité est ainsi déterminante pour améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des habitants.



Géranium maculé, *Geranium maculatum*

Ce lien entre la conservation et l'utilisation durable des ressources n'a rien de nouveau. Plusieurs accords internationaux ont déjà fourni, tant aux gouvernements qu'aux organisations non gouvernementales, de nombreuses raisons de s'intéresser à la conservation végétale et à l'utilisation durable des plantes. L'*Agenda international pour la conservation des jardins botaniques*, les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies (OMD), la SMCP de la CDB et la Stratégie nord-américaine des jardins botaniques pour la conservation des plantes sont autant d'ententes qui témoignent d'un regain d'intérêt pour le rôle des plantes et de la conservation en ces premières années du XXI^e siècle.

Ces grands objectifs internationaux mettent l'emphase sur le sort des pays en développement et sur l'intérêt que présente la diversité végétale pour toute l'humanité. Il convient de se rappeler qu'au moment où nous examinons les différentes façons par lesquelles les jardins botaniques canadiens peuvent contribuer à la conservation et à l'amélioration du bien-être humain, il existe, ici, des collectivités qui dépendent directement de la biodiversité locale pour combler plusieurs de leurs besoins culturels, médicinaux et nutritionnels.



Potager, Jardin botanique du Nouveau-Brunswick

⁵ World Resources Institute (WRI) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale (2005). *World Resources 2005 – The Wealth of the Poor: Managing Ecosystems to Fight Poverty*. Washington, D.C., WRI.



Sentier d'interprétation des terres humides, Jardin botanique de Montréal

Le nombre de jardins botaniques et d'organismes canadiens voués à l'horticulture est encore modeste. Cette petite communauté fait face à un immense défi. En effet, l'année 2010 — dans quatre ans seulement — a été choisie comme date butoir pour la réalisation des ambitieux objectifs de la SMCP. Les OMD doivent aussi arriver à échéance durant cette même année.

Le « Défi 2010 » est un appel lancé aux jardins botaniques canadiens pour qu'ils redoublent d'ardeur en vue de la réalisation des défis posés, plus particulièrement, par la SMCP. Atteindront-ils leurs objectifs ? Ces organismes auront la chance, en ces cinq dernières années de la première décennie du XXI^e siècle, de démontrer et de renouveler leurs missions sociale et scientifique.

Bien que les accords internationaux, comme celui de la SMCP, relèvent des gouvernements, on reconnaît de plus en plus que l'action gouvernementale ne peut, à elle seule, suffire à la tâche. La preuve : le Partenariat mondial pour la conservation des plantes (PMCP) formé en 2004 par un groupe d'organismes soucieux de satisfaire aux exigences de la SMCP. La CDB a salué les efforts de cet organisme dans l'atteinte des objectifs de la SMCP.



Galerie trouvailles et trésors, Musée canadien de la nature

Atteindre ces objectifs, d'ici 2010, est un défi de taille. Le Canada ne pourra y parvenir seul. Il peut cependant apporter une contribution significative aux efforts consentis à cette fin dans le monde. Les jardins botaniques et les organismes impliqués dans la conservation et l'utilisation durable ne peuvent, à eux seuls, atteindre ces objectifs. Cependant, si nous pouvons relever maintenant ce défi collectivement, nous saurons avec grande satisfaction en 2011 que notre apport a bel et bien fait partie de la solution.

JARDINS BOTANQUES ET ESPACES NATURELS

Au Canada, plus de 70 % de tous les jardins botaniques sont propriétaires d'espaces naturels au sein desquels vivent, des communautés végétales indigènes. Ces aires naturelles servent, dans certains cas, à l'éducation, aux loisirs, mais également à la recherche sur les populations végétales sauvages. À l'état naturel, les communautés végétales interagissent avec des pollinisateurs, défoliateurs et d'autres organismes qui peuvent assurément être perturbés par des aménagements végétaux. Une enquête menée par le Plant Conservation Committee de l'APGA (2000) auprès de jardins botaniques canadiens indiquait que l'on retrouvait à l'intérieur de 22 jardins, plus de 1 600 hectares d'écosystèmes naturels protégés, les superficies variant de quelques hectares à



Projet de rétablissement de l'estuaire Grindstone Creek. Photo: D. Galbraith, les Jardins botaniques royaux

plus de 1 000. Dans un relevé semblable produit aux États-Unis, on constate que moins de la moitié des organismes américains sont propriétaires d'espaces naturels, ce qui témoigne des différences d'origine et de « démographie » des jardins entre les deux pays.

Les espaces naturels sont fréquemment utilisés à des fins d'éducation, par les animateurs de jardin botanique et d'autres organismes. Des dizaines de milliers d'écoliers assistent, chaque année, à de tels programmes d'éducation partout au Canada. Dans certains cas, ces excursions dans les jardins locaux seront, pour ces écoliers, leur seule opportunité d'être sensibilisés à l'environnement.



Conservatoire du parc Assiniboine

Thèmes et recommandations du Plan d'action pour 2010

Afin d'aider le plus efficacement possible les jardins botaniques à atteindre les défis fixés pour 2010, « Investing In Nature : un partenariat canadien pour les plantes », a passé en revue différents documents et a consulté, en 2005 et 2006, plusieurs intervenants. Les recommandations exposées dans ce document sont issues d'une intégration des objectifs de la Stratégie nord-américaine⁶ et du Plan d'action pour la biodiversité (2001) ainsi que des consultations auprès des intervenants et des membres du réseau. Ces recommandations sont énumérées d'après les thèmes présentés dans le Plan d'action de 2001 sans ordre de priorité. Par « réseau », nous entendons le RCCF, le Réseau des éducateurs botaniques canadiens et le BGCI. Les recommandations liées aux plans précédents sont indiquées par les codes suivants :

- [N^o SNA] renvoie à l'objectif n^o de la Stratégie nord-américaine des jardins botaniques pour la conservation des plantes;
- [N^o PAB] renvoie à la recommandation n^o du Plan d'action de la biodiversité pour les jardins botaniques et les arboretums du Canada ;
- « OQ » renvoie aux objectifs quantitatifs de la Stratégie nord-américaine.

INITIATIVES SUR LES PLANTES RARES ET MENACÉES AUX JARDINS DE MÉTIS / JARDINS REFORD À GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Les Jardins de Métis (Jardins Reford), situés sur les rives du Saint-Laurent à l'est de la ville de Québec, constituent l'un des plus grands jardins privés québécois. Créés dans les années 20 par uneoureuse des plantes et des jardins, Elsie Reford, ils abritent aujourd'hui des collections de lys, de gentianes, de pivoines, de roses et de coquelicots bleus du Tibet.

Habituellement plus connus pour leurs collections de plantes exotiques, les jardins d'ornement peuvent aussi s'impliquer dans la conservation des plantes indigènes. Durant plusieurs années, les Jardins de Métis ont servi à la conservation de plantes rares et menacées. Cette implication commença d'abord par une série d'études, dont une analysant, plus particulièrement, leur rôle dans la conservation *ex situ* de plantes indigènes et dans l'inventaire des plantes en péril de la région. Au nombre des initiatives menées à terme, on compte aussi la création d'un site Web sur les végétaux menacés (voir www.jardinsmetis.com/jeu) à l'intention des écoliers et un sentier d'interprétation conçu afin de sensibiliser les visiteurs à la beauté et à la fragilité de ces plantes. Des milieux propices à la culture de certaines plantes menacées, endémiques aux régions littorales et montagneuses de la péninsule de Gaspé, sont également créés.

Plusieurs autres initiatives ont vu le jour depuis 1999, au moment où débutait ce projet. Les efforts, menés par le gouvernement québécois et la communauté dans le cadre du Plan d'action de la biodiversité pour les jardins botaniques et les arboretums du Canada, ont permis de sensibiliser davantage la population à la conservation des habitats et à la protection des espèces végétales menacées. Ainsi, la conservation *ex situ* s'avère moins urgente mais demeure tout de même un objectif que poursuivent et partagent Les Jardins de Métis et leurs partenaires locaux et régionaux.

- Alexander Reford, *Les Jardins de Métis*



Milieu humide, Jardin de Métis

⁶ Au moment de mettre sous presse, signalons que la Stratégie nord-américaine est toujours sous sa forme provisoire. Pour en savoir davantage, s'adresser à BGCI.

Thème 1 : Conserver la diversité végétale canadienne

RÉALISATIONS ET SUCCÈS

Les jardins botaniques canadiens sont impliqués depuis plusieurs années dans la conservation de la diversité végétale. La conservation est devenue l'une de leurs priorités à partir du milieu des années 1980 avec le lancement du programme canadien de conservation des plantes. Vers la fin des années 1980, la Stratégie des jardins botaniques pour la conservation se joignait aux programmes internationaux de conservation des plantes.

La possibilité de contribuer directement à la conservation des plantes était l'un des enjeux au moment de la création du RCCF au milieu des années 1990. Trois recommandations, traitant spécifiquement de conservation de la biodiversité végétale au Canada, avaient été proposées lors de l'atelier du RCCF de 1996. Il avait été alors recommandé que les jardins botaniques et le RCCF puissent participer aux programmes de rétablissement des espèces menacées. Depuis 1997, plusieurs jardins botaniques se sont impliqués au sein d'équipes de rétablissement ou ont eux-mêmes réalisé leurs propres projets. Le RCCF n'a pas directement participé aux programmes de rétablissement. Il avait aussi été recommandé que ce réseau encourage la préservation d'habitats pour favoriser la conservation *in situ*. Aucune action directe n'a encore été menée par le RCCF jusqu'à maintenant. Plusieurs actions ont cependant été posées individuellement par les différentes institutions. Finalement, il avait été recommandé que le RCCF favorise la mise en place de jardins (ou de sections) de plantes indigènes. Plusieurs projets ont été depuis développés par les jardins membres.

Quatorze recommandations ont été proposées en ce qui a trait à la conservation de la diversité végétale dans le Plan d'action de 2001. Elles se regroupent sous deux grands thèmes : élaborer un programme national d'identification, de conservation et d'étude des plantes indigènes et soutenir les projets de conservation des habitats et de rétablissement des espèces en péril grâce à la diffusion d'information et à la distribution, au besoin, de matériel végétal. Plusieurs de ces recommandations avaient déjà été en partie réalisées en 2005, avec entre autres, la tenue de rencontres au Jardin botanique Devonian et au Jardin botanique de Montréal, en 2000 et en 2001, au cours desquelles avait été émise l'idée que les grandes institutions pouvaient servir de centres régionaux de ressources en diversité végétale.

Plusieurs jardins botaniques participent aux plans de rétablissement des plantes et des habitats menacés. Citons, par exemple, le programme Urgence-Conservation du Jardin botanique de Montréal, le programme de conservation des plantes rares des Jardins de Métis/Jardins Reford, les travaux du « Northern Plant Diversity Centre » du Jardin botanique Devonian, le programme d'intendance de l'habitat des landes calcaires du Jardin botanique de l'Université Memorial et les projets de surveillance et de rétablissement des espèces en péril dans les espaces naturels des Jardins botaniques royaux et de la Commission des parcs du Niagara.

Le plan d'action recommandait en 2001 que les jardins botaniques participent à l'établissement des priorités pour les programmes de conservation *ex situ*. Chaque institution décidait de sa contribution aux programmes de rétablissement en fonction de ses capacités et des ressources disponibles. Depuis 2001, l'établissement des priorités de rétablissement des espèces en péril est un mandat imposé au gouvernement fédéral par le législateur dans le cadre de la **Loi sur les espèces en péril** (LEP). Ce plan d'action recommandait aussi qu'un service de récolte et d'entreposage de semences soit assuré, en cas de besoin, par la communauté des jardins botaniques aux fins de rétablissement. Cette recommandation a été suivie par quelques jardins en collaboration avec la Banque de semences du millénaire et Ressources phytogénétiques du Canada.



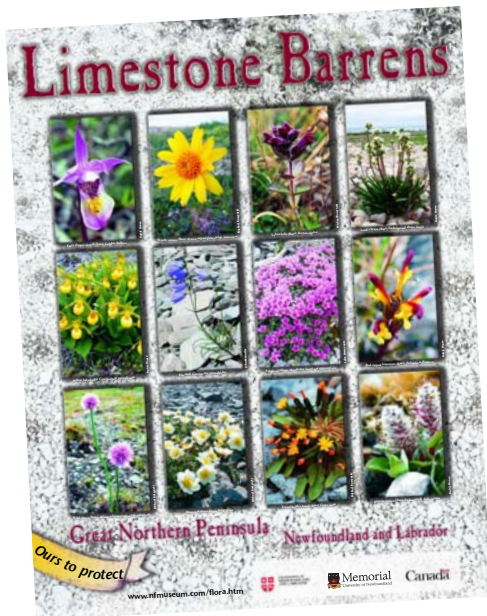
Braya de Long *Braya longii*, Photo : Jardin botanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve



Photo : Jardins et bois de Milner



Sentier nature, Parc de la rivière Mitis



CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES À TERRE-NEUVE

Le Jardin botanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve participe à la protection d'espèces indigènes rares poussant exclusivement dans la partie ouest de l'île.

En tant que membre de l'équipe de conservation et de rétablissement des landes calcaires, le Jardin cultive ces plantes uniques à des fins de recherche, d'éducation et de rétablissement des habitats. Il collabore aussi, avec la population locale, à des projets d'intendance qui visent à protéger et à restaurer cet habitat particulier.

Des groupes communautaires à travers le Canada contribuent à la survie des plantes.



Sentier nature de Oxen Pond, Jardin botanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve

Conserver la diversité végétale canadienne RECOMMANDATIONS POUR 2006-2010

- 1.1 La portée de ce thème devrait pouvoir s'étendre jusqu'à soutenir le rôle des jardins botaniques canadiens dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité végétale dans le monde. Ce thème devrait être rebaptisé « Conservation et promotion de l'utilisation durable de la diversité végétale ».
- 1.2 Le réseau devrait aider les jardins botaniques à établir des liens avec les organismes oeuvrant en conservation *in situ* et à promouvoir et à participer à la protection des espaces naturels, des habitats et des écosystèmes à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. [SNA B1; OQ 30 % des jardins soutenant les efforts internationaux de conservation]
- 1.3 Les liens devraient être resserrés, à l'échelle nationale, entre les jardins botaniques et les programmes de conservation tels que la LEP, le COSEPAC, le programme RESCAPÉ et les sources de données. [SNA A2] Cette liaison pourrait être assurée soit par une entente en bonne et due forme avec les autorités de rétablissement, soit par une stratégie d'ensemble adoptée par le réseau pour promouvoir le rôle de la communauté des jardins botaniques.
- 1.4 Le réseau devrait renouveler ses efforts en vue de promouvoir les partenariats de recherche fondamentale et appliquée en biologie de la conservation, en incluant les jardins botaniques. [SNA B6] Bien que leur intention de s'impliquer dans des projets de conservation et d'utilisation durable soit noble, leur participation est sérieusement limitée par leurs ressources, la principale contrainte étant le temps limité que peut y consacrer le personnel. Les partenariats formés avec des ONG à vocation semblable, des chercheurs ou des départements universitaires et les organismes gouvernementaux peuvent aider, à un coût minimal direct, à la réalisation de ces objectifs.
- 1.5 Le réseau devrait régulièrement s'enquérir auprès des jardins botaniques canadiens de leur participation aux activités de rétablissement des espèces en péril, de restauration et d'intendance des habitats, incluant la conservation internationale. Il devrait aussi examiner les ressources nécessaires pour accroître cette participation le cas échéant. [SNA B3 et sous-objectifs; OQ 20 % des jardins participant aux programmes officiels de rétablissement] En procédant régulièrement à un tel examen, les efforts collectifs pour la réalisation des objectifs de 2010 pourraient être retracés et connus. Une première enquête, incluant un mécanisme de mise à jour ultérieure des résultats, devrait avoir lieu en 2006. La participation aux activités des équipes de rétablissement devrait être incluse dans les indicateurs de performance pour les jardins botaniques.
- 1.6 Le réseau devrait s'enquérir de l'état des collections végétales *ex situ* pertinentes et de leur utilité en conservation au Canada. Les contacts à établir en planification des mesures de rétablissement devraient également y être inclus. Ces mesures aideront à fixer les priorités et à élaborer de nouvelles propositions, lesquelles devraient inclure les banques de semences, les cultures tissulaires, la collection de plantes vivantes et autres modes de conservation, sans oublier les liens entre les autres collections nationales et internationales. [PAB 3.2.1; SNA B2 et sous-objectifs] Cette recommandation devrait aussi être appliquée en 2006, avec des mises à jour d'ici et au-delà de 2010.
- 1.7 Le réseau devrait réviser l'implication des jardins botaniques dans la conservation des plantes économiquement et socialement importantes au Canada et travailler avec les jardins à promouvoir la conservation des plantes médicinales, économiques et ornementales, incluant les variétés d'intérêt patrimonial [SNA B4 et sous-objectifs]
- 1.8 Le réseau devrait s'associer aux jardins et aux autres organismes afin d'implanter un système unique d'étiquettes pour identifier les plantes en péril dans les collections des jardins botaniques canadiens. [PAB 1.1.6] Cette mesure devrait viser à la fois les espèces indigènes et les espèces en péril à travers le monde.

Thème 2 : Enrichir les connaissances en biodiversité

RÉALISATIONS ET SUCCÈS

Les jardins botaniques du Canada contribuent énormément à l'éducation du grand public en le sensibilisant aux merveilles et à l'importance des plantes. L'éducation, dans un cadre formel ou non, constitue pour plusieurs jardins une mission prioritaire. Ce rôle primordial de l'éducation a été reconnu dans les recommandations de 1997 et de 2001.



Exploration de l'Arboretum Morgantown

Deux recommandations en matière d'éducation ont été présentées lors de l'atelier de 1997. Il a été recommandé de mettre au point et de diffuser du matériel éducatif sur les plantes menacées et sur la conservation des plantes. On compte, au nombre des actions réalisées depuis 1997, le coin jeunesse du site Web du RCCF et « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes ». Il a aussi été recommandé que les programmes d'intendance et de conservation visent à cultiver l'intérêt des jeunes pour la conservation.

Le plan d'action de 2001 présente plusieurs recommandations axées sur l'enrichissement des programmes d'éducation des jardins botaniques. Depuis 2001, de grands progrès ont été réalisés, grâce notamment au programme « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes ». La création de jardins de plantes rares ou d'éléments d'exposition didactique dans de grands jardins, afin de mettre en valeur l'important rôle du contexte écologique, a été réalisée, dans certains cas, par les institutions en collaboration avec le programme « Investing in Nature ». Ce projet a également contribué à la réalisation de tous les autres objectifs de ce thème en permettant l'élaboration de programmes de formation et d'éducation et en rendant disponible le matériel dans les institutions et sur les sites Web, en créant des ressources pour les éducateurs, en facilitant l'accès à l'information sur les activités locales de rétablissement et de conservation et en compilant les ressources en lien avec les travaux de recherche en cours.

D'autres recommandations incluaient des services d'éducation au grand public afin de mieux apprécier notre patrimoine végétal indigène. Cette recommandation a été mise de l'avant grâce au Partenariat canadien pour les plantes et à « Vert tendre », une exposition muséale itinérante sur les plantes rares inaugurée en 2002 par le Musée canadien de la nature et les JBR en collaboration avec le Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien. Des banques d'information sur les plantes indigènes rares ont aussi été créées par Environnement Canada, au moyen du Registre de la LEP, en regard de son engagement à RESCAPÉ et au COSEPAC. Plusieurs jardins botaniques collaborent à cette activité.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO, DÉPARTEMENT D'HISTOIRE NATURELLE, DE BOTANIQUE ET DE MYCOLOGIE

Le Musée royal de l'Ontario (MRO) administre deux herbiers : le TRT ou le « Green Plant Herbarium », lequel contient une collection importante de plantes vasculaires et de bryophytes, et le TRTC, aujourd'hui appelé « Mycological Herbarium ». Ces collections servent à appuyer la recherche sur l'évolution et la phylogénie des végétaux et des champignons. Chacune fait également partie intégrante de projets de description de la biodiversité en Ontario et ailleurs au Canada. L'informatisation des données contenues sur les fiches de récolte est en cours. Cette initiative du « Green Plant Herbarium » est réalisée en collaboration avec le projet de base de données sur la flore du nord de l'Ontario (www.northernontarioflora.ca) dont l'objectif est de rendre disponibles les spécimens sur le Web.



En plus de rendre accessibles ces données de récolte, les botanistes du MRO s'engagent à sensibiliser et à diffuser de l'information sur la flore ontarienne auprès du grand public. Ils ont publié, en 2004, *The ROM Fieldguide to Wildflowers of Ontario* (T. A. Dickinson, D. A. Metsger, J. Bull et R. Dickinson, du MRO, et McLelland and Stewart, 2004). Cet ouvrage répertorie 550 espèces communes de l'Ontario et présente 1 000 planches couleur de fleurs sauvages dont la plupart proviennent des collections du MRO.

- Deb Metsger, Musée royal de l'Ontario

ACTIVITÉ ÉDUCATIVE – « SHOOTS WITH ROOTS »



Photo : Jardins et bois de Milner

Aux jardins Milner et Woodland de Qualicum Beach en Colombie-Britannique, des écoliers (appelés « Shoots ») scrutent avec des bénévoles (appelés « Roots ») les merveilles du milieu naturel. Au cours de cette activité et lors de visites scolaires, les enfants et les adultes apprennent, tout en s'amusant, les besoins des plantes, pourquoi nous dépendons d'elles et comment nous pouvons leur venir en aide.

En apprenant à jardiner, nous découvrons l'importance des plantes.

Enrichir les connaissances en biodiversité RECOMMANDATIONS POUR 2006–2010

- 2.1 Le réseau devrait continuer à mettre en valeur, au sein des jardins botaniques, l'importance de la conservation des plantes dans les programmes d'éducation, formels ou non, en recherchant de nouvelles ressources, en favorisant le réseautage et en soutenant les rencontres d'éducateurs. Le programme Partenariat canadien pour les plantes a tenu une réunion très fructueuse en 2004. Une autre rencontre est prévue pour 2006. Faciliter les communications régulières devrait compter parmi les plus importantes priorités du réseau.
- 2.2 Le réseau devrait procéder à une évaluation de la variété des programmes d'éducation dans les jardins botaniques à travers le Canada ainsi que des taux de participation. Cette évaluation pourrait servir d'indicateur de performance en matière d'éducation à la biodiversité pour les jardins botaniques canadiens. Les jardins botaniques et le réseau devraient travailler ensemble au soutien et à la mise en commun des programmes existants qui font la promotion des meilleures pratiques professionnelles en matière de conservation. [SNA E1]
- 2.3 Les jardins botaniques et le réseau devraient continuer à promouvoir les messages en matière de conservation et à accroître leurs efforts de façon à faire participer activement les Canadiens à la conservation. Augmenter la participation aux activités existantes et à aux activités de sensibilisation, chercher de nouvelles ressources sont des possibilités à envisager. [SNA D1 et D2]



Conservatoire de Muttart

ADOPTONS UNE PLANTE — UN PROGRAMME ALBERTAIN

Le programme albertain d'adoption d'une plante est une nouvelle initiative permettant à des amateurs de plantes de participer à la collecte de données sur la situation des espèces menacées. Plusieurs plantes risquent l'extinction dans cette province et la qualité et la quantité d'information disponible sont insuffisantes pour procéder à une évaluation complète de la situation des espèces. Ce programme albertain est une occasion exceptionnelle pour les botanistes amateurs d'en apprendre davantage sur les plantes rares tout en contribuant à une meilleure compréhension de leur écologie et de leur répartition. Les participants adoptent une plante rare de leur choix. Des spécialistes leur apprennent ensuite à l'identifier, à la repérer et une fois découverte, à prendre en note des données sur sa localisation et son environnement, lesquelles seront utiles à sa conservation. Toutes les informations soumises seront intégrées à la base de données de conservation de l'Alberta « Natural Heritage Information Centre » et serviront aux efforts provinciaux de protection de cette plante.

La réponse initiale à une publicité, publiée afin de sonder l'intérêt du grand public à participer à un tel programme, a été très enthousiaste. Une cinquantaine de personnes se sont portées volontaires jusqu'à présent. Le programme a reçu, jusqu'à maintenant, du financement de trois sources différentes. Cet argent a servi à embaucher un rédacteur de subventions, un spécialiste pour rédiger une liste de plantes prioritaires pour adoption et un coordonnateur chargé de superviser les activités de la prochaine campagne sur le terrain et d'aider les bénévoles dans la quête de leur plante rare !

Ce programme est un excellent exemple de collaboration entre diverses institutions et organismes non gouvernementaux. Voici une liste des organismes participants : « Natural Heritage Information Centre », le Jardin botanique Devonian, « Native Plant Council » et « Fish and Wildlife Species at Risk Programme ».

- René Belland, Université de l'Alberta, Jardin botanique Devonian

Thème 3 : Soutenir les bases de la recherche

RÉALISATIONS ET SUCCÈS

Les recommandations issues du rapport de l'atelier du RCCF de 1997 concernant les capacités des jardins botaniques canadiens à s'impliquer en recherche, incluent :

- la publication d'un répertoire des activités de conservation des plantes au Canada (réalisée en 2000 par le RCCF);
- la publication d'une liste des collections des jardins botaniques canadiens (réalisée en 2001 par le RCCF);

Le BGCI a aussi contribué à l'atteinte de ces objectifs grâce à l'utilisation de sa base de données en ligne dans laquelle sont répertoriés les jardins botaniques, leurs collections et leurs programmes de conservation.

Des cinq thèmes du plan d'action de 2001, c'est celui-ci qui a été le plus difficile à réaliser en raison des contraintes financières auxquelles doivent faire face les jardins botaniques. Il revient presque entièrement aux institutions et à leurs partenaires de trouver des ressources pour soutenir financièrement la recherche. Le plan d'action de 2001 présentait des recommandations générales pour encourager davantage la recherche, incluant la production d'un rapport annuel sur la science et la recherche dans les jardins botaniques à travers le Canada et d'un rapport annuel sur les collections de plantes au Canada. En 2005, aucune de ces recommandations n'avait encore été réalisée.

RECOMMANDATIONS POUR 2006–2010

- 3.1 Le réseau devrait recenser et distribuer, au sein des institutions, les résultats publiés de projets de recherche menés par les jardins botaniques, incluant une liste des titres de publications produites chaque année. [PAB 3.1.2]
- 3.2 Les jardins botaniques devraient appuyer, avec l'aide du réseau, le projet « Flora of North America » (FNA), incluant un lien de FNA vers les programmes d'éducation et une aide à la révision taxonomique lorsque les ressources le permettent. [SNA A1] Les institutions devraient aussi produire des lettres d'appui à ce projet pour faciliter l'obtention des fonds nécessaires.
- 3.3 Les jardins devraient partager et mettre régulièrement à jour leurs fiches dans la base mondiale de données de BGCI sur les plantes cultivées. [SNA B4 sous-objectif 3; OQ 75 % des jardins]

RECHERCHE EN ETHNOBOTANIQUE ET TRAITEMENT DU DIABÈTE

L'ethnobotaniste Alain Cuerrier, du Jardin botanique de Montréal, fait partie d'une équipe cherchant à découvrir le rôle que peuvent jouer les plantes dans le traitement du diabète. Cette équipe œuvre dans le nord du Québec, une région où plusieurs Cris sont atteints de la maladie. En combinant le savoir traditionnel des Cris aux données actuelles de la recherche, ils ont constaté que plusieurs plantes de la forêt boréale peuvent aider à traiter le diabète.



Bleuets, *Vaccinium angustifolium*

Tous les jours, nous utilisons un grand nombre de médicaments issus du monde végétal.

DES ESPÈCES SAUVAGES CONSERVÉES À LA BANQUE NATIONALE DE SEMENCES DU CANADA

Ressources phytogénétiques du Canada (RPC), la Banque nationale de semences du Canada, compte un nouveau programme mettant l'accent sur la conservation *ex situ* des espèces sauvages canadiennes. Les principaux objectifs de ce programme sont de créer une collection de semences d'espèces sauvages, d'élaborer ou de peaufiner des protocoles de régénération d'espèces sauvages, d'étudier la longévité



Classification des semences de la plante menacée *Stylophore à deux feuilles*. Photo: D. Galbraith, les Jardins botaniques royaux

des semences dans des conditions d'entreposage *ex situ* et de mettre celles-ci à la disposition des chercheurs. Voici une liste de genres végétaux jugés pertinents par le RPC : les lignées apparentées aux espèces cultivées (iris, tournesol, *Panax*), les graminées (agropyre, pâturin, folle avoine) et les herbacées (agastache, astragale, arnica, baptisie, chamaelire, chimaphile, euphrase, gentiane, heuchère, hydraste, polygale, *Rhodiola*, sanguinaire, scutellaire, valériane). La collaboration avec des particuliers et des organismes est encouragée. Leurs contributions peuvent être de nature diverse : identification des espèces incluses dans le programme, aide au repérage des lieux et des périodes propices à la récolte des semences, participation à la récolte des semences et élaboration de protocoles de régénération. Pour plus de détails, s'adresser à Richard St-Pierre, Ressources phytogénétiques du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherches de Saskatoon, 107 Science Place, Saskatoon (Saskatchewan), Canada S7N 0X2; tél. : (306) 956-2840; téléc. : (306) 956-7246; courriel : stpierrerg@agr.gc.ca; site Web : www.agr.gc.ca/pgrc-rpc.

- Richard St-Pierre, Ressources phytogénétiques du Canada

CONSERVATION DES PLANTES ET ARBORETUM SHERWOOD FOX

L'Arboretum Sherwood Fox (Université Western Ontario) compte des représentants dans cinq équipes de rétablissement (Carolinian Woodlands, Tallgrass, Walpole Island, Lake Huron Dune Grassland/Pitcher's Thistle, et Wood Poppy). Des mesures actives de rétablissement ont déjà été prises ou planifiées par le biais de l'arboretum à Walpole Island, Wood Poppy et Carolinian Woodlands. L'Arboretum Sherwood Fox et le « Walpole Island Heritage Centre » collaborent régulièrement au programme de remise en état de l'écosystème de l'île Walpole, un partenariat dynamique visant notamment à rétablir les liens communautaires avec la terre. L'arboretum, en



Stylophore à deux feuilles, *Stylophorum diphyllum*
Photo: D. Galbraith, les Jardins botaniques royaux

partenariat avec « ReForest London », a publié et distribué, en 2005, 3 000 exemplaires d'une brochure intitulée *Choosing the Right Tree in London, Ontario*. Cette brochure recense les espèces envahissantes à éviter dans les plantations d'arbres et y fait la promotion des espèces indigènes. Cet ouvrage a été bien accueilli par les pépinières locales, certaines ayant même modifié leurs inventaires en conséquence. Une nouvelle impression est prévue pour 2006. Une brochure semblable, sur les plantations d'arbustes, sera également produite.

Depuis 2003, les activités menées dans le cadre du partenariat entre l'arboretum et le « Walpole Island Heritage Centre » s'articulent autour de la culture autochtone, de l'information, de la formation et du renforcement de capacités afin de conserver et de rétablir les communautés végétales sauvages. L'arboretum entretient aussi d'autres partenariats avec des groupes locaux comme « ReForest London », « Trees for Tomorrow » et « EnviroWestern » afin de promouvoir des activités de conservation des plantes.

- Jane Bowles, directrice de l'arboretum
Sherwood Fox

Thème 4 : Encourager les meilleures politiques et pratiques RÉALISATIONS ET SUCCÈS

Les recommandations relatives aux meilleures pratiques dans le rapport de l'atelier du RCCF de 1997 portent en grande partie sur les relations entre les peuples autochtones, la conservation des plantes et les jardins botaniques au Canada. Quelques institutions ont créé, dans le cadre d'activités de conservation et de dossiers liés à l'intendance de l'habitat, des partenariats avec des communautés autochtones. Voici quelques exemples :

- la création du Jardin des Premières Nations et d'un programme de recherche en ethnobotanique au Jardin botanique de Montréal en collaboration avec les communautés des Premières Nations (depuis 2001);
- le projet en ethnobotanique avec les Six Nations et les Jardins botaniques royaux (2002–2005);
- la collaboration du Jardin botanique Devonian et de la Nation des Cris d'Enoch à la préservation du savoir traditionnel sur les plantes (2002–2005).

Le plan d'action de 2001 présentait quatre recommandations destinées à promouvoir l'adoption de meilleures pratiques professionnelles au sein des jardins botaniques canadiens. Grâce au réseau et aux associations, des consultations régulières et plus informelles ont fait bon usage des diverses expertises à travers le Canada. Une importante rencontre des jardins botaniques canadiens s'est tenue en 2004 dans le cadre du programme « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes ». Une seconde rencontre est prévue pour 2006. Des possibilités de rencontre se sont présentées chaque année aux congrès annuels de l'AABGA/ APGA et, en 2002, cette association a tenu son assemblée annuelle au Canada.



Les jardins botaniques sont des centres d'expertise en identification végétale.

Photo: les Jardins botaniques royaux



Jardin des Premières Nations, Jardin botanique de Montréal

RECOMMANDATIONS POUR 2006–2010

4.1 Le réseau devrait mener des efforts concertés de lutte contre les espèces envahissantes au sein des jardins botaniques. Cette recommandation devrait inclure une intégration des codes volontaires de conduite déjà existants, l'élaboration et la promotion de directives et de politiques appropriées, l'établissement de programmes d'éducation et de formation menant à la détection et à la prévention des problèmes liés aux espèces envahissantes, ainsi que la promotion du rôle des jardins botaniques comme chefs de file dans la lutte contre ces espèces. [SNA B5 et sous-objectifs; OQ 80 % des jardins participant à ces activités (100 % ayant des collections en gestion active)]

Le réseau devrait informer les pépinières des problèmes associés à la vente soutenue de plantes horticoles hautement envahissantes. Une liste des espèces nuisibles et des espèces de remplacement pourrait être dressée. De meilleures pratiques d'élimination des propagules et de déplacement des terreaux pourraient être développées et communiquées aux pépinières afin qu'elles puissent les transmettre à leurs clients.

- 4.2 Les jardins botaniques et le réseau devraient développer de nouvelles approches afin de promouvoir l'importance d'une utilisation durable des ressources végétales, par des mesures de sensibilisation auprès de la population, des normes professionnelles et de meilleures pratiques et en faisant mieux faire connaître, auprès des intervenants, les lois comme celles de la CITES. [SNA C1 et sous-objectifs]
- 4.3 Le réseau devrait mieux faire connaître les objectifs de la SNA et aider les jardins à mettre en application la présente version actualisée du plan d'action. [SNA F1]
- 4.4 Le réseau et les jardins devraient continuer à collaborer aux initiatives autochtones, culturelles et locales d'utilisation des espèces végétales sauvages et soutenir les besoins des communautés en éducation, en information et en renforcement des capacités aux fins de l'utilisation durable et de la conservation des communautés végétales sauvages. [SNA C2 et sous-objectif]
- 4.5 Le réseau devrait produire du matériel d'information et de formation afin de promouvoir la durabilité, l'éthique de conservation et la conscience environnementale à tous les niveaux dans les jardins botaniques. [SNA E2]
- 4.6 Le réseau devrait organiser et maintenir un comité de spécialistes de la conservation des plantes dans les jardins botaniques canadiens et mieux faire connaître cette expertise aux partenaires du domaine de la conservation. [PAB 4.3.2]
- 4.7 Le réseau devrait faciliter, en priorité, les communications régulières entre jardins botaniques pour faire face aux problèmes liés à la diversité et à la conservation des plantes. [PAB 4.4.1]



Vente de plantes des amis du jardin, Jardin botanique de UCB

UN CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC LES ESPÈCES MENACÉES : LE « PARCOURS DE LA BIODIVERSITÉ » DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL



Jardin
botanique
de Montréal

Le programme Urgence-Conservation offre au grand public une occasion unique d'apprécier la richesse de la flore locale et d'examiner des plantes, qui autrement, seraient difficiles à observer en milieu naturel. Grâce à ce projet, les visiteurs et les employés du Jardin se voient rappeler l'importance de la conservation des plantes, de la protection des habitats naturels et de la promotion de pratiques axées sur le développement durable. Comme le but à long terme de ce projet est d'aborder et d'encourager la conservation des plantes d'un point de vue plus général plutôt que dans la seule perspective de sauvegarde des espèces, le « Parcours de la biodiversité » est aussi un sentier idéologique. Des projets, comme celui-ci, démontrent le rôle que peuvent jouer les jardins botaniques dans l'éducation, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Le Jardin botanique de Montréal collabore actuellement avec la section québécoise de Conservation de la nature Canada à la réinsertion de deux ou trois espèces végétales dans des habitats naturels protégés par cet organisme. Plus généralement, ce projet pourrait aussi servir de modèle aux initiatives régionales de conservation *ex situ* élaborées à travers le Canada. Bien qu'il n'y ait aucun équivalent canadien au Centre for Plant Conservation, les jardins botaniques canadiens ont la possibilité de développer des collaborations et des partenariats avec les organismes fédéraux et provinciaux chargés de la planification des mesures de rétablissement des espèces menacées.

Pour plus de renseignements :
www.ville.montreal.qc.ca/jardin/urgence.

- Laurel McIvor et Michel Labrecque



Jardin du patrimoine canadien, Jardin botanique de VanDusen

Thème 5 : Cultiver les partenariats, les ressources et la capacité RÉALISATIONS ET SUCCÈS

Les actes de l'atelier du RCCF de 1997 présentaient une dizaine de recommandations relatives à son développement en tant qu'organisme national et la nature des produits que ce réseau devrait produire ou promouvoir. À des degrés divers, toutes ces recommandations ont été mises en place à travers le développement du RCCF, incluant l'établissement d'options de réseau et de nouvelles sources de financement. Trouver des appuis à la fois pour les programmes des institutions et pour le développement et les activités du réseau lui-même sera le plus grand défi à relever par le réseau en 2006.

D'autres recommandations incluent :

- la publication d'un bulletin d'information — trois ou quatre numéros par année (réalisée presque toutes les années depuis 1996);
- la création d'un site Web permanent du RCCF (réalisée en 1998);
- la création d'un serveur de liste CBCNL (réalisée en 1998);
- l'incorporation et l'enregistrement du RCCF en tant qu'organisme de bienfaisance (réalisée en 1998);
- les effectifs du RCCF devraient s'étendre aux jardins botaniques, aux musées et aux autres organismes (on compte actuellement 20 institutions membres).

CONSERVATION *EX SITU* AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Les conditions assurant un habitat propice à une grande diversité d'espèces biologiques attirent habituellement une forte densité de population humaine. Les communautés végétales uniques longeant le fleuve Saint-Laurent, au Québec, s'exposent ainsi non seulement à la concurrence pour l'utilisation des terres, mais également aux pressions provoquées par des niveaux d'eau artificiellement élevés, lesquels sont nécessaires au maintien de cette voie navigable, qualifiée de grand couloir de navigation et de transport. Au fur et à mesure que les habitats naturels disparaissent, plusieurs populations végétales périssent et des espèces, qui étaient naturellement rares, deviennent vulnérables ou menacées d'extinction. En conséquence, 375 espèces végétales québécoises ont été désignées menacées ou vulnérables, dont presque 65 % (243 espèces) poussent dans des habitats du Sud du Québec.

En tant que centre de recherche en botanique et d'éducation au grand public situé en plein cœur de cette région, le Jardin botanique de Montréal y a vu l'occasion d'apporter une contribution significative au mouvement régional de conservation des plantes. Le Jardin botanique de Montréal est non seulement l'un des plus grands jardins botaniques, il accueille également un des plus imposants programmes de recherche en botanique au pays et possède un important service d'information à l'intention du grand public. L'élaboration d'un projet de conservation *ex situ* a été considérée comme un moyen approprié et utile d'intégrer la conservation à son mandat de recherche et d'éducation. Avec l'aide financière du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et en collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale, les Amis du Jardin botanique de Montréal et le Biodôme, le Jardin botanique de Montréal a créé, en 2001, le programme Urgence-Conservation.

Soixante-six nouvelles espèces, échantillonnées dans le Sud du Québec, ont été intégrées dans des habitats appropriés au sein de jardins d'exposition (Jardin des Premières nations, Jardin du sous-bois ou Jardin alpin) présentant des conditions physiques propices au développement de ces plantes fragiles.

Pour plus de renseignements :
www.ville.montreal.qc.ca/jardin/urgence.

- Laurel McIvor et Michel Labrecque



Jardin botanique de Montréal

Une importante rencontre des jardins botaniques canadiens s'est tenue en 2004 dans le cadre du programme « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes ». Une autre rencontre est prévue pour 2006. Des rencontres ont pu également être organisées à l'occasion des congrès annuels de l'AABGA/APGA. Cette association a tenu, en 2002, son assemblée annuelle au Canada.

Il a été recommandé, en 1997, que le RCCF crée un comité consultatif pour diriger le projet. Mais ce comité n'a pas été utilisé depuis sa création en 1997. Les consultations se sont poursuivies de façon informelle à travers le monde, selon les besoins. Il a été recommandé également que le RCCF serve de tribune nationale pour échanger des informations sur les questions et les pratiques de conservation des plantes et qu'il élabore des projets pilotes de recherche et d'éducation impliquant les membres et les intervenants. Ce travail est en cours de réalisation depuis le milieu des années 1990 avec, notamment, des projets entre les principaux jardins collaborant dans un consortium informel avec le programme Partenariat canadien pour les plantes.

La capacité de réseautage s'est nettement accrue depuis 2001 grâce au projet « Investing in Nature : un partenariat canadien pour les plantes ». Néanmoins, il est primordial de comprendre que ce programme se terminera à la fin de 2006. Bien que ce projet visait principalement le soutien à la communauté des éducateurs au sein des jardins botaniques, il a aussi facilité les échanges sur la conservation des plantes et sur d'autres enjeux, tels que l'élaboration d'une stratégie régionale pour la diversité des plantes au Canada et le développement du réseautage et des contacts à l'échelle nationale.

RECOMMANDATIONS POUR 2006-2010

- 5.1 Le réseau devrait, en partenariat avec les jardins botaniques, confirmer son leadership en contribuant au dialogue et à la politique de la conservation des plantes à l'échelle nationale. De nouvelles ressources et de nouveaux programmes doivent être développés pour soutenir la participation des jardins botaniques à la conservation des plantes et sensibiliser davantage la population. [SNA E4]
- 5.2 Le réseau et les jardins botaniques devraient former de nouvelles alliances pour promouvoir l'importance de la conservation des plantes et pour mieux partager et promouvoir l'information et les ressources existantes. [SNA E5 et E6] Les partenariats avec des initiatives déjà existantes telles que l'Alliance pour la conservation des plantes, le projet FNA et d'autres réseaux sont particulièrement importants.
- 5.3 Le réseau devrait fournir un cadre dynamique où les jardins les plus importants pourraient partager de l'information, sensibiliser davantage la population à la conservation et offrir des conseils aux autres institutions grâce à des sites Web, des bulletins d'information et des rencontres. [SNA E3]. Des mises à jour régulières sur une variété de programmes de conservation des plantes devraient servir d'indicateurs de performance dans l'atteinte des objectifs de la SMCP et des plans d'action canadiens.
- 5.4 Les jardins botaniques canadiens devraient se réunir en un réseau ou une association unique. Le RCCF devrait dresser, en 2006, un plan stratégique de développement de réseau jusqu'en 2011.
- 5.5 Un plan d'affaires doit être développé pour appuyer le plan stratégique du RCCF. Bien que cette recommandation peut sembler générale, on ne saurait trop insister sur l'importance de se doter de ressources nouvelles et durables pour le réseau et la communauté. Parmi les principales leçons tirées du programme Partenariat canadien pour les plantes : toute subvention, si petite soit-elle, peut donner un bon coup de pouce à la capacité des institutions. De petites subventions ont été offertes, dans le cadre de ce programme, pour aider les institutions à créer des programmes d'éducation et de conservation des plantes (2003–2004) et pour ajouter du contenu aux sites Web sur la conservation des plantes (2004–2005).

DES ARBRES POUR TORONTO

Le parc Queen, créé en 1860, est le premier parc public, en Amérique du Nord britannique, relevant des autorités municipales. Toujours aussi populaire, cette oasis attire les passionnés de sport, les amoureux de la nature, les pique-niqueurs et les banlieusards venus se rafraîchir sous les arbres.

Le projet « Trees for Toronto », réalisé par le Musée royal de l'Ontario et la municipalité de Toronto, consiste en la plantation d'arbres dans le parc Queen et la création d'un programme de d'identification et de



Arbre menacé Mûrier rouge, *Morus rubra*.
Photo: les Jardins botaniques royaux

sensibilisation pour remplacer les arbres éliminés dans le cadre du projet Renaissance ROM. Un inventaire et un bilan de santé réalisés, à l'été de 2004, ont permis d'y dénombrer 290 arbres représentant 45 espèces. Grâce aux panneaux d'interprétation, aux plaques d'identification et au site Web « Trees for Toronto », le parc Queen constituera un arboretum urbain et servira de modèle pour d'éventuels projets. Une première plantation a eu lieu au printemps 2005. Le projet sera officiellement lancé à l'automne 2006. Des arbres d'espèces indigènes seront plantés pour l'occasion.

- Deb Metsger, Musée royal de l'Ontario

CONSERVATION *EX SITU* DES PLANTES CULTIVÉES EN AMÉRIQUE

Les six réseaux régionaux de ressources phylogénétiques des Amériques (NORGEN, REMERFI, CAPGERNET, TROPIGEN, REDARFIT et REGENSUR) participent actuellement à l'élaboration d'une stratégie interrégionale de conservation *ex situ* des plantes cultivées de première importance en Amérique. Cette stratégie vise principalement à assurer plus efficacement la conservation *ex situ* des cultures hautement prioritaires pour la région tout en mettant l'accent sur les espèces sauvages, les cultivars et les variétés traditionnelles. Elle servira également à guider les réseaux dans la mise en place d'activités réalisées en collaboration et constituera un canevas utile au Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures dans sa tâche de répartition du financement (pour plus d'informations sur le Fonds, visitez le site : www.startwithaseed.org).

La première grande étape de cette stratégie consiste en la compilation d'informations sur les collections phylogénétiques des Amériques tout en s'assurant de combler les lacunes et d'identifier les cultures à prioriser. La coordination des travaux de développement de la stratégie régionale pour la conservation en Amérique est assurée par Campbell Davidson, coordonnateur de NORGEN et directeur du Programme des ressources génétiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

- *Brigitte Laliberté, Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures*

Prochaines étapes

L'année 2010 sera une année charnière pour les jardins botaniques à travers le monde, tout comme elle le sera pour chaque institution, agence ou organisation soucieuse de promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour ses valeurs intrinsèques et pour le mieux-être des humains. C'est par la réalisation d'objectifs précis pour 2010 qu'on jugera le succès avec lequel ces diverses communautés ont relevé les défis de la **Stratégie mondiale pour la conservation des plantes** et des Objectifs du millénaire pour le développement. Dans certains cas, ces objectifs auront bel et bien été atteints, dans d'autres, il faudra continuer à y travailler bien après 2010.

Mais dans un cas ou l'autre, la tâche de définir des échéances et des cibles mesurables représente un changement radical dans les efforts consacrés à la promotion de la conservation. En fait, l'adoption de la SMCP par la CDB en 2002 constitue la première tentative d'inclure des objectifs définis et mesurables dans les initiatives internationales de conservation de la biodiversité.

À l'instar du capitaine qui doit toujours retracer la course de son navire et vérifier que certains points de changement de route ont été atteints, la réalisation d'objectifs comme ceux proposés par la SMCP, de la SNA et la présente mise à jour exige une gestion adaptative, c'est-à-dire un rajustement des programmes en fonction des objectifs d'ensemble à réaliser.

Les jardins botaniques canadiens pourront-ils être à la hauteur du défi à relever pour 2010 ? Tout repose sur une planification soignée, un choix de tactiques pouvant s'adapter aux sources de financement disponibles et une unification de la communauté misant sur le réseautage et le développement de projets que chacune des institutions ne pourrait réaliser individuellement.



Exposition « Papillons en liberté »,
Jardin botanique de Montréal



Activités éducatives à la maison de l'Arbre,
Jardin botanique de Montréal



Projet de rétablissement d'une terre humide.
Photo: D. Galbraith, les Jardins botaniques royaux



Étude des plantes. Photo: D. Galbraith, les Jardins
botaniques royaux

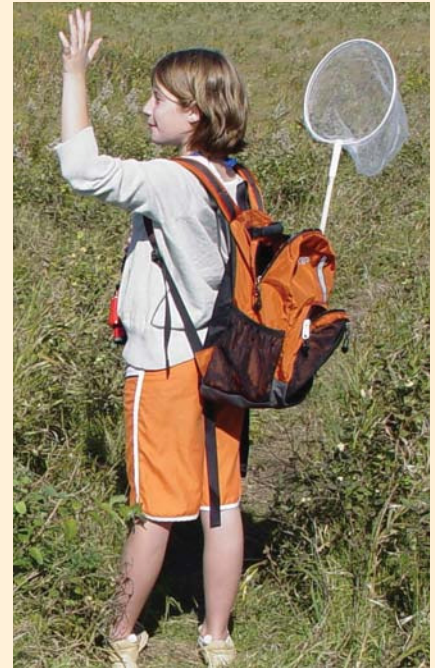
SAC À DOS DU NATURALISTE : PLAISIR ET APPRENTISSAGE

Plusieurs des familles nous visitant voient notre centre d'interprétation comme le « musée-nature de la prairie » et passent le plus clair de leur temps à en explorer l'intérieur. Pour inciter les enfants à découvrir le véritable musée-nature de la prairie — les 32 acres de prairie préservés au nord du centre d'interprétation — nous avons conçu un programme, le « Sac à dos du jeune naturaliste ».

Ces sacs à dos sont maintenant disponibles pour tous les visiteurs. Parmi les « articles de découverte » qu'ils renferment, mentionnons des loupes, des jumelles, des instruments météorologiques, des instruments de mesure, des sondes, des filets et des boîtes de récolte. En utilisant ces outils, les visiteurs sont amenés à tâter le duvet cotonneux de l'anémone, à prêter l'oreille au bruissement des sauterelles, à se pencher pour humer l'arôme épicé de la sauge ou à vivre l'histoire de Bobby Bluestem. Des cahiers d'activités viennent compléter les nouveaux sentiers d'auto-interprétation et permettent aux enfants et aux adultes de mettre en pratique des méthodes uniques d'observation, de consignation de données et de dessin.

Ces sacs hautement technologiques destinés aux jeunes nous ont été offerts par l'entremise d'une campagne de financement. Nous espérons qu'ils favoriseront la sensibilisation à la nature, la créativité et l'imagination et les activités familiales où chacun des membres partage véritablement son expérience du monde naturel.

- Jonina Ewart et Lori Nichols, musée Living Prairie, Winnipeg



Exploration, amusement et apprentissage.
Photo: J. Ewart, Musée-nature de la prairie



Exposition itinérante *Verte Tendre* apporte des renseignements sur les plantes rares à travers le Canada. Photo: D. Galbraith, les Jardins botaniques royaux



Panneau d'interprétation d'un milieu humide, Zoo de Toronto